

Communauté de Communes
CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

Délibération n° 2017-183 en date du 27 SEPTEMBRE 2017
Portant validation du schéma organisationnel de la Nouvelle Collectivité

L'an Deux Mille Dix Sept, le vingt sept septembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Bellegarde en Marche, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 20/09/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61		
Présents : 54	Votants : 56	POUR : 56
Pouvoirs : 2	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 5	Exprimés : 56	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, SIMONET, FAUCCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, SIMON, DESCLOUX, PEROCHE, ROBBY, BOYER, LE CORRE, FERRIER, BRUNET A, ECHEVARNE, BONNAUD, POULAIN, VERDIER, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, PERRIER F, ALLEYRAT, RAILLARD, MARTIN, LAVAUD, SAINT-ANDRE, PAYARD, AGABRIEL, JARY, SCHMIDT, PLAS, PEYRAUD, LUQUET, ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIELLE, WELZER, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, BRUNET M, SEBENNE, BARBAUD, SIDOUX, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, GERBE.

Pouvoirs : MM. JOULOT à JARY, GENDRAUD à VENTENAT,

Excusés : MM. LONGCHAMBON, MATHIEU, D'HULSTER, TOURNAUD, SAUVANET.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Jacques BIGOURET

Le Président rappelle que par délibération n° 2017-017 en date du 1^{er} février 2017, le Conseil avait décidé de soumettre au Comité Technique le projet de schéma organisationnel de la Communauté de Communes issue de la fusion des communautés de communes de Chénérailles, Auzances-Bellegarde et Haut Pays Marchois qui se présentait comme suit :

- 1 Directrice Générale des Services
- 1 Directrice Générale Adjointe
- 1 Directeur Technique
- 5 pôles :
 - Ressources et Moyens
 - Enfance Jeunesse
 - Population et Qualité de vie
 - Technique Environnement et Développement Durable
 - Stratégie et Développement Territorial

Et 2 services transversaux : Ressources Humaines et contrôle de gestion.

Le Président indique que le schéma organisationnel a été présenté au Comité Technique du 4 juillet 2017 et a reçu un avis favorable.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'entériner définitivement le schéma organisationnel présenté ci-après.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 11 octobre 2017

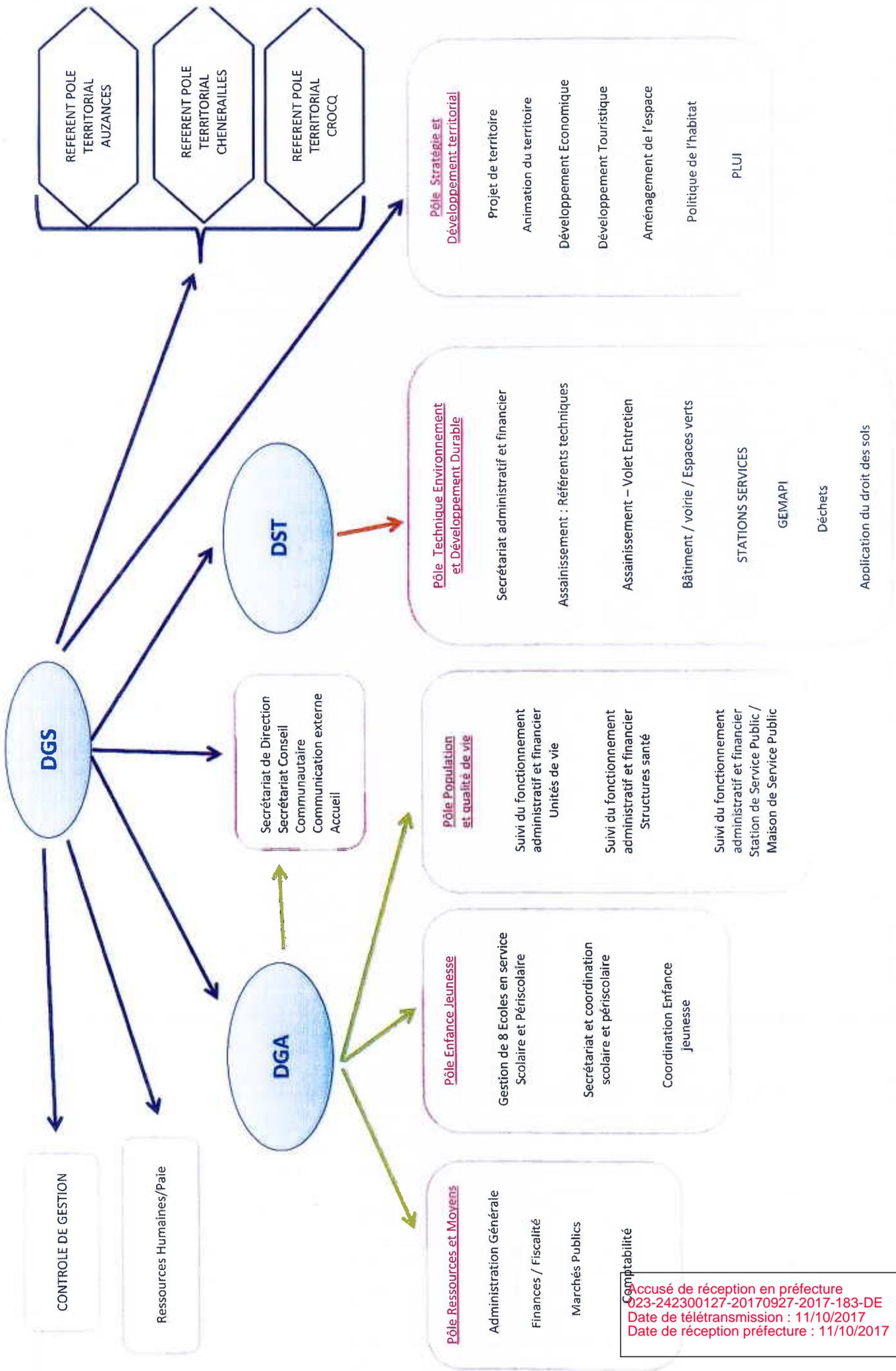
Pour copie conforme, le 11 octobre 2017

Le Président,

Pierre DESARMENIEN

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20170927-2017-183-DE
Date de télétransmission : 11/10/2017
Date de réception préfecture : 11/10/2017

PROPOSITION DE SCHEMA ORGANISATIONNEL
Annexée à la Délibération n° 2017-017 du 1^{er} février 2017



Accusé de réception en préfecture
 023-242300127-20170927-2017-183-DE
 Date de télétransmission : 11/10/2017
 Date de réception préfecture : 11/10/2017